

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

SOMMAIRE

| ZERO WASTE FRANCE | Page 2 |
|---|---------|
| L'association () | 2 |
| En 2019 | 3 |
| Equipe et gouvernance | 4 |
| Finances | 5 |
| UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE | Page 8 |
| INFORMER LES CITOYENS | Page 10 |
| FAIRE AVANCER LES POLITIQUES PUBLIQUES | Page 15 |
| ZOOM SUR LES ACTIONS JURIDIQUES | Page 19 |
| ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN | Page 21 |
| Collectivités | 22 |
| Entrepreneurs & entreprises | 24 |
| LES GROUPES LOCAUX | Page 27 |
| Liste des groupes locaux et chiffres clés | 27 |
| Les missions de Zero Waste France | 30 |
| Panorama des groupes locaux | 37 |
| RESSOURCES ET DIFFUSION | Page 40 |
| Événements et interventions | 40 |
| Publications | 40 |
| Communiqués de presse | 43 |
| PASSAGES MÉDIATIQUES | Page 44 |
| CONTACT | Page 45 |

L'ASSOCIATION





Qui sommes-nous?

Zero Waste France est une association environnementale qui milite depuis 1997 pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources. Elle vise en priorité la réduction des déchets à la source, c'est-à-dire avant même leur production, et incite à la valorisation de ce que l'on produit. L'association porte ainsi la démarche zéro déchet, zéro gaspillage qui préconise de :

- Produire et consommer sobrement
- Optimiser et allonger l'usage
- Préserver la matière

Les dons des citoyens permettent à Zero Waste France de rester indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises.

Les missions

Son objectif est de généraliser la démarche zéro déchet, zéro gaspillage en la diffusant et en favorisant sa mise en place à toutes les échelles (celles de l'individu, de l'entreprise, de la collectivité et de l'Etat) et dans tous les contextes : au bureau, à l'école, dans l'industrie, dans les restaurants, etc. Afin de répondre à cet objectif, Zero Waste France a pour principales missions de :

- Sensibiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés à la gestion des déchets
- Faire évoluer la réglementation en faveur de la réduction des déchets
- Accompagner et mobiliser les acteurs de terrain (collectivités, entrepreneurs...)

ZERO WASTE FRANCE

en 2019



102

GROUPES LOCAUX



4175

ADHÉRENT·**E**·**S**



10

PERMANENT:E:S



29 000

ABONNÉ·E·S À LA NEWSLETTER



73800

FANS



30 000

PARTICIPANT·E·S AU DÉFI "RIEN DE NEUF"

ÉQUIPE ET GOUVERNANCE

Équipe

Flore Berlingen - Directrice de l'association
Manon Cuillé - Coordinatrice des groupes locaux
Laura Chatel - Responsable du plaidoyer
Louise Rieffel - Responsable administrative et financière
Thibault Turchet - Responsable des affaires juridiques
Pauline Debrabandere - Chargée de projets
Marine Foulon - Chargée de communication
Julie Sauvêtre - Chargée de projets
Valentine Cancel - Chargée des relations adhérents
Alice Abbat - Coordinatrice du Réseau Consigne

Membres du Conseil d'Administration

Jorg Adamczewski Clément Le Fur Shabnam Anvar Salvo Manzone Didier Bergeret Edouard Marchal Carole Bridault Anne-Laure Paty Chantal Farmer Camille Plard Ghislain Gardarin Simon Roux



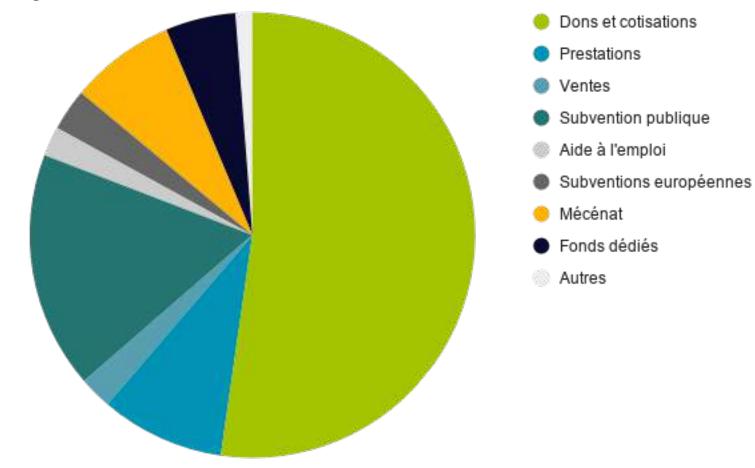
Remerciements

Aux volontaires en service civique :

Augustin Ayoub, Clémentine Coustet, Yentel Derrien, Alix Gessain, Justine Laur, Capucine Le Tarnec, Camille Mascle

ZERO WASTE FRANCE FINANCES

Le budget de Zero Waste France 2019 s'élève à 575 040 euros.



PRODUITS 2019

L'association conserve un financement principalement citoyen avec 300 569 euros de dons avec 3972 donateurs, donatrices et adhérent.e.s, soit 52% du budget. Si on ajoute à cela les prestations et ventes de l'association qui sont de 65 292 euros en 2019, la part des fonds propres de l'association s'élève à 63 %.

Subventions publiques et aides à l'emploi

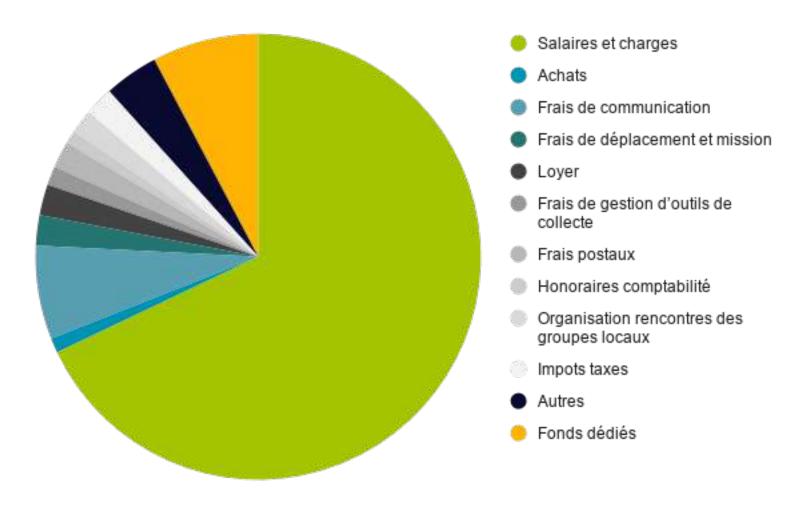
99 000 euros - Subventions publiques nationales dont :

- 40 000 euros ADEME
- 30 000 euros MTES
- 10 000 euros Ville de Paris Cap sur l'économie circulaire
- 13 000 euros DRJSCS FDVA
- 6 000 euros DRIEE

12 333 euros - Aide à l'emploi17 500 euros - Subventions européennes

Mécénat

5000 euros - Lea Nature 25 000 euros - RAP I% pour la planète 7 500 euros - Vitamont 6 445 euros - Recyclivre Les charges 2019 s'élèvent à 561 263 euros. Ce sont principalement des frais salariaux (à hauteur de 381 247 euros soit 68% du budget).



CHARGES 2019

UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE



JANVIER
Lancement de la deuxième édition du Défi "Rien de neuf"



FEVRIER
Mobilisation avec d'autres ONG
autour de la loi PACTE



MARS
Suivi de la plainte déposée par
Zero Waste France pour non-respect
du STOP PUB



AVRIL
Lancement de Zero Waste Sport



MAI
Marathon "Mon commerçant zéro déchet"



JUIN
Publication de l'enquête sur les
intercommunalités les plus performantes



JUILLET
Première Assemblée générale du Réseau Consigne



AOÛT L'équipe prend un peu de vacances



SEPTEMBRE
Sortie du MOOC, formation en ligne sur le zéro déchet



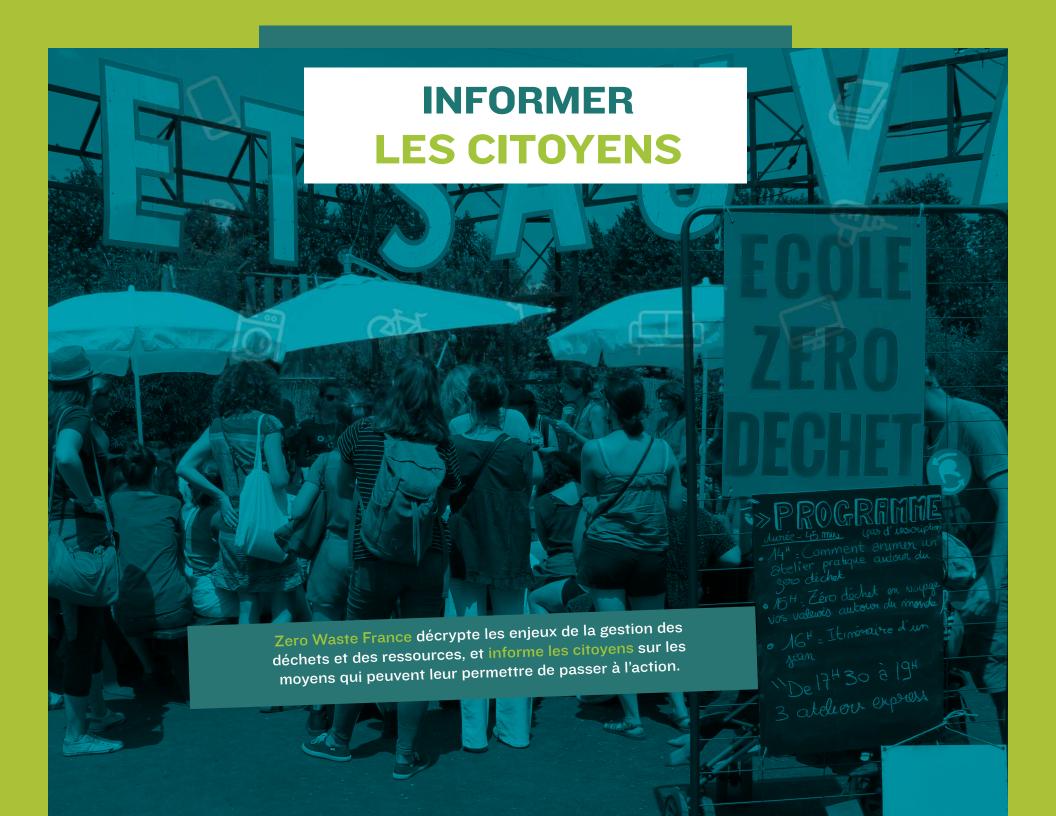
OCTOBRE
Début de la tournée autour du livre
<u>Territoires Zero Waste</u>



NOVEMBRE
Accompagnement du MAIF Ekiden
pour la mise en place de la démarche zéro déchet



DÉCEMBRE
Vote de la loi anti-gaspillage sur laquelle
Zero Waste France a travaillé pendant des mois
aux côtés des député.e.s



DÉFI "RIEN DE NEUF"

Le ler janvier 2019, Zero Waste France lance la deuxième édition du Défi "Rien de neuf" pour inviter les citoyens à essayer d'acheter le moins d'objets neufs possible pendant un an.



30 000 PARTICIPANT-E-S

EN 2019







D'un point de vue quantitatif, l'expérience est une réussite puisque le Défi réunit, à la fin de l'année, un peu de plus de 30 000 participants. Les résultats d'études menées auprès des participants montrent également que le Défi a permis de remplir ses objectifs de départ : faire découvrir les alternatives au neuf (achat d'occasion, réparation, emprunt...) et lever les freins techniques et psychologiques auxquels sont confrontées les personnes qui tentent de résister à la pression consommatoire. Pour preuve, 66 % des participants affirment finalement qu'essayer d'acheter le moins d'objets neufs possible est une démarche facile, voire très facile à mettre en place.

Le Défi "Rien de neuf" a également conduit à la naissance d'une communauté d'entraide qui a permis aux participants non seulement de s'échanger des conseils et des objets mais aussi de se sentir accompagnés et soutenus dans cette démarche à contre-courant des injonctions marketing. Le groupe facebook dédié aux participants au Défi est ainsi devenu l'espace de discussion de référence pour les personnes qui souhaitent changer leurs réflexes de consommation.

Enfin, le Défi "Rien de neuf" a permis à l'association de produire des données inédites sur les changements de comportements de consommation et d'en tirer trois enjeux principaux sur lesquels les pouvoirs publics, les collectivités, les porteurs d'alternatives et l'association elle-même



peuvent travailler pour accompagner les citoyens dans la réduction de leurs achats neufs :

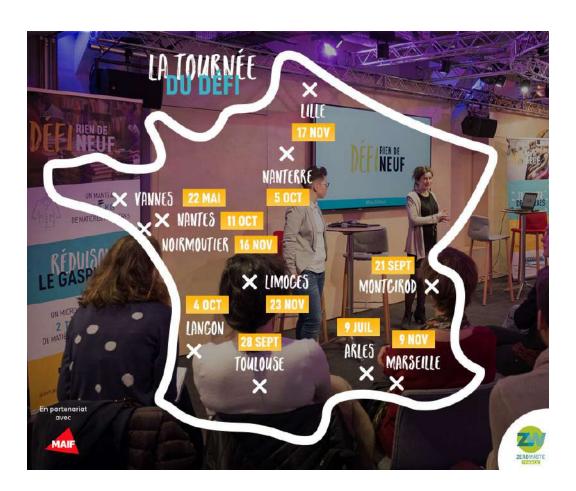
- faire connaître les alternatives au neuf et en proposer de nouvelles partout en France
- aider les citoyens à se réapproprier des savoirs et compétences comme la réparation d'objets et vêtements
- créer des espaces de rencontre et de discussion pour les personnes qui s'engagent ou qui aimeraient s'engager

C'est sur ces nouvelles expertises que s'appuieront les nouvelles actions de l'association autour de la consommation de neuf.

Une tournée pour faire connaître le Défi "Rien de neuf"

Afin de présenter les impacts du neuf et de mettre en lien les citoyens avec les alternatives au neuf locales, Zero Waste France a organisé la tournée du Défi "Rien de neuf" : une dizaine d'étapes réparties dans toute la France (Arles, Lille, Marseille, Noirmoutier, Toulouse, Vannes...) à l'initiative de groupes locaux Zero Waste ou de collectivités.

riendeneuf.org



MOOC ZÉRO DÉCHET

Zero Waste France (en collaboration avec l'Université des Colibris) a crée la première formation gratuite et en ligne dédiée à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage.

40 000 INSCRIT-E-S

EN 2019



Ce MOOC ("Massive Open Online Course") est un parcours d'apprentissage interactif pour débuter, progresser ou approfondir ses connaissances en matière de réduction des déchets qui propose différents outils et ressources : vidéos pédagogiques, fiches pratiques, défis et exercices, reportages, interviews... L'objectif de ce MOOC est d'apporter des clés de compréhension et d'action permettant d'aller plus loin pour sensibiliser autour de soi, voire pour propulser la démarche zéro déchet à l'échelle collective.



Le scénario pédagogique reprend d'abord la démarche des 5R (refuser, réduire, réemployer, recycler, redonner à la terre) pour initier concrètement des changements chez tous les participants désireux de réduire pas à pas leurs déchets. Puis il progresse vers des modules thématiques plus larges ("en finir avec le plastique", "la high-tech a t-elle un futur?", etc.) qui permettent de traiter des sujets tout aussi importants et au coeur de la démarche zéro déchet comme la sobriété numérique ou la lutte contre les plastiques à usage unique.



Chaque module présente le point de vue d'un expert ou d'une experte du sujet, sous forme d'interview, de reportage ou de vidéo pédagogique : Laura Châtel, responsable du plaidoyer de Zero Waste France sensibilise aux grands enjeux liés à la réduction du plastique, Baptiste Monsaingeon, auteur de Homo Detritus ouvre le débat sur l'aspect sociologique et historique de la relation aux déchets que nous produisons, ou encore Maxime Efoui-Hess, chargé de projets au Shift Project, expose les principes de la sobriété numérique et les changements de pratiques à impulser à grande échelle.

La formation, d'abord disponible sur une plateforme spécialisée de septembre à décembre 2019, a connu un franc succès avec plus de 40 000 inscrits et des retours très enthousiastes des participants. Elle est désormais disponible en continu et toujours gratuitement sur le site de l'Université des colibris.

colibris-universite.org/mooc-zerodechet



En 2019, Zero Waste France a choisi de prioriser la thématique du plastique et des emballages dans son travail de plaidoyer. Ce sujet a ainsi fait l'objet de plusieurs campagnes et a abouti à des avancées concrètes lors de l'adoption de la loi anti-gaspillage en fin d'année. Zero Waste France a par ailleurs continué à promouvoir la démarche zéro déchet en lien avec d'autres thématiques traditionnellement suivies par l'association : gestion séparée des déchets organiques, réemploi et éco-conception, suivi des filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs)...

Dénoncer les liens entre production plastique et pétrochimie : notre campagne "le plastique grand gagnant du Tour de France"

Face à la participation de deux des principaux producteurs européens de plastique vierge INEOS et Total au Tour de France 2019, l'association Zero Waste France s'est mobilisée pour dénoncer cette participation à contre-courant de l'image que devraient donner de grands événements sportifs. Symptomatique des liens entre pétrochimie et production plastique, l'exemple d'INEOS illustre en



effet comment le boom de l'extraction du gaz de schiste aux Etats-Unis a offert à l'industrie de la plasturgie une opportunité pour augmenter sa production à faible coût, menant à l'augmentation exponentielle des déchets plastiques que l'on connait.

Cette campagne a été l'occasion de faire connaître les liens méconnus entre déchets plastiques et pétrochimie à travers une série de visuels pédagogiques et appeler les organisateurs d'événements à prendre leurs responsabilités, tant en en ce qui concerne les sponsors acceptés qu'en matière d'objets promotionnels distribués lors de la course.

Promouvoir la consigne pour réemploi des emballages comme alternative au plastique à usage unique : notre campagne "Pour qu'elle revienne"

L'année 2019 a été marquée par de nombreux débats sur la généralisation d'un système de consigne pour recyclage sur les bouteilles plastiques et les canettes. Zero Waste France s'est largement impliquée dans ce débat pour faire valoir l'importance de la consigne pour réemploi des emballages en verre, qui constitue une alternative aux emballages à usage unique. L'association a participé activement au comité de pilotage mis en place par le Ministère de l'environnement pour réfléchir à ce sujet en déposant plusieurs contributions. L'association a également été auditionnée dans le cadre de la rédaction d'un rapport qui liste plusieurs recommandations, pour certaines issues de notre travail.



Ce travail institutionnel a également été appuyé par une campagne citoyenne à l'automne 2019 intitulée "Consigne sur le verre : pour qu'elle revienne", qui a permis de démontrer le soutien populaire très important dont bénéficie cette pratique. En deux mois, l'association a reçu plus de 2000 messages personnalisés de citoyens souhaitant voir le retour de la consigne. Ceux-ci ont été transmis aux députés et députées dans le cadre de l'examen de la loi anti-gaspillage. Cela a permis l'adoption de plusieurs propositions portées par Zero Waste France, comme le principe d'un soutien financier accru au développement du vrac et de la consigne ou encore des objectifs de réemploi des emballages distincts des objectifs de recyclage.

Militer pour une loi anti-gaspillage ambitieuse : bientôt la fin des emballages jetables dans les fast-food !

Annoncée comme la grande loi du quinquennat sur les sujets liés à l'économie circulaire, la loi antigaspillage a été débattue de juillet 2019 à janvier 2020, au Sénat puis à l'Assemblée nationale. Le texte contient de très nombreuses mesures sur diverses thématiques : lutte contre le plastique jetable, allongement de la durée de vie des produits, information du consommateur... Zero Waste France a pris une part active dans les débats, en rencontrant de nombreux parlementaires et en faisant des propositions d'amélioration du texte en discussion.

L'association a notamment défendu le principe d'une obligation de proposer des contenants réutilisables lorsque les repas sont pris sur place dans les établissements de restauration. Cette mesure, qui équivaut à interdire l'utilisation de tout emballage à usage unique (plastique, carton...) quand le client mange sur place, vise en priorité les nombreuses chaînes de restauration rapide qui ont fait du "tout-jetable" leur fond de commerce, y compris pour la restauration sur place. Le résultat de ce modèle : des montagnes de déchets générés chaque année, et rarement recyclées. La chaîne leader du secteur, McDonald's France, produit ainsi plus de II5 tonnes de déchets d'emballages par jour en France, soit I kg d'emballages chaque seconde.



Cette proposition, relayée par plusieurs actions de mobilisation des groupes locaux qui se sont rendus dans certaines enseignes pour demander à être servis dans leurs propres contenants, a finalement été adoptée par les députés et entrera en vigueur en 2023. L'obligation de vaisselle réutilisable obligera ces enseignes à s'équiper de lave-vaisselle et de couverts, assiettes et verre "en dur" pour tous les repas servis sur place et permettra d'éviter plus de 50 tonnes de déchets par jours en France, rien que pour la chaine McDonald's.

ZOOM SUR LES ACTIONS JURIDIQUES

L'agrément national pour la protection de l'environnement dont bénéficiait l'association a été renouvelé jusqu'en 2023 (un renouvellement s'impose tous les 5 ans). Cet agrément permet notamment à l'association de mener des actions en justice plus facilement, et reconnaît plus globalement la qualité de son travail et l'importance de son action au niveau national.

Suite à la plainte pénale relative au non-respect du STOP PUB déposée par Zero Waste France en août 2018 avec le groupe local Zéro Déchet Stras-

bourg, celle-ci a été classée sans suite mais avec rappel à la loi aux enseignes visées (Pizza Hut et Intermarché). Bien qu'une enquête n'ait pas été ouverte par le Parquet, le rappel à la loi constitue un premier jalon vers des poursuites effectives, lors d'une prochaine action. Cette plainte a permis de mettre ce problème sur la table des discussions dans le cadre de la loi anti-gaspillage,

laquelle a fait évoluer le droit en créant une contravention spécifique au non-respect du STOP PUB. La sanction est désormais une amende de I 500€, et la nouvelle contravention, plus claire, permettra de s'adresser avec force aux enseignes identifiées comme ne respectant pas le STOP PUB, et soutenir l'action des associations locales.

Sur le front des contentieux, les recours contre le projet IPI3 (reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry) se poursuivent, en lien avec le Collectif R. Certains ne sont encore pas jugés (recours contre l'arrêté préfectoral classant le projet d'intérêt général, recours contre les permis de construire et autorisation d'exploiter). Cependant, une action

en référé (en urgence) a été rejetée par le Tribunal administratif de Melun, par ordonnance du 8 août 2019.

Le recours contre l'usine d'incinération de La-Chapelle-Saint-Luc (près de Troyes), introduit en 2018 contre l'arrêté préfectoral d'autorisation, est toujours en cours devant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne.



S'agissant du contentieux relativement ancien, mené avec Pays Rochefortais Alerte contre l'usine d'incinération / TMB de Rochefort / Echillais, le Conseil d'Etat, par décision du 26 juin 2019, a considéré que la loi de transition énergétique du 17 août 2015, en ce qu'elle interdisait la construction de nouvelles usines de TMB, n'était applicable que pour les usines autorisées postérieurement à son entrée en vigueur. Le Conseil a annulé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel (CAA) de Bordeaux qui faisait droit au recours des associations, mais clarifié l'opposabilité de la loi de transition énergétique, contre les conclusions du rapporteur public qui préconisait pour sa part de constater l'absence de caractère contraignant des dispositions concernées de la loi.

"Le législateur n'a entendu viser que la création, postérieurement à l'entrée en vigueur de la loi, de nouvelles installations de tri mécano-biologique d'ordures ménagères. Il s'ensuit que les objectifs ainsi fixés par la loi ne sauraient, en tout état de cause, s'appliquer à des installations de tri ayant été autorisées avant le 19 août 2015, date d'entrée en vigueur de la loi du 17 août 2015".

La CAA de Bordeaux doit rendre un arrêt suite au renvoi par le Conseil d'Etat pour juger définitivement ce dossier, probablement en 2020.

Enfin, en lien avec l'association ANTICOR (association de lutte contre la corruption), Zero Waste France a participé à une intervention volontaire devant le Tribunal administratif de Paris, dans le cadre d'une demande d'accès à des documents administratifs. Cette action fait suite à une enquête menée par des journalistes du journal Le Monde, lesquels se sont vu refuser des informations en raison du "secret des affaires". En effet, pour la première fois, la Commission d'accès aux documents administratifs s'est retranchée derrière une nouvelle loi du 30 juillet 2018 pour refuser l'accès à certains documents. Ainsi, cette loi confirme qu'elle réduit et réduira l'accès à l'information, notamment environnementale. Zero Waste France, qui demande souvent des documents à des autorités diverses et réalise régulièrement des enquêtes, a souhaité apporter son soutien à l'alerte lancée par ANTICOR et le journal Le Monde en la matière.

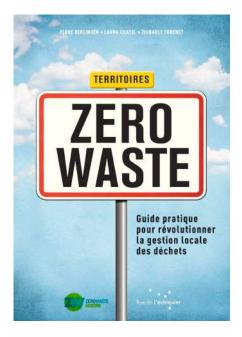


COLLECTIVITÉS

Enquête sur les intercommunalités les plus performantes

Au printemps 2019, Zero Waste France a publié les résultats d'une enquête sur les intercommunalités les plus performantes en termes de réduction des déchets résiduels en France. L'association a passé au crible les rapports annuels de gestion des déchets de plusieurs centaines de collectivités locales pour identifier les meilleurs résultats en termes de production d'ordures "résiduelles", ces déchets non triés qui sont envoyés en décharge ou en incinérateur. Résultat : 91 intercommunalités françaises produisent moins de 150 kg d'ordures résiduelles par habitant et par an et 18 intercommunalités passent même sous la barre des 100 kg annuel de déchets non triés par habitant (alors que la moyenne nationale se situe à 261 kg par habitant par an). Ce rapport a permis de valoriser les territoires les plus en pointe dans le domaine et de mettre en lumière les mesures qui leur ont permis d'atteindre ces résultats. Pas de surprise : la généralisation d'une gestion séparée des déchets organiques et la mise en place d'une tarification incitative sont pour beaucoup dans ces bonnes performances!

Territoires Zero Waste : un livre et une tournée



A l'occasion des élections municipales de mars 2020, l'association a décidé de publier un nouveau livre, sorti officiellement en juillet 2019 : <u>Territoires</u> Zero Waste - guide pratique pour révolutionner

la gestion locale des déchets, aux éditions Rue de l'Echiquier (co-écrit par Flore Berlingen, Laura Châtel et Thibault Turchet). Le livre a pour objectif de documenter les meilleures pratiques des collectivités locales françaises et étrangères en matière de réduction et gestion des déchets, avec des retours d'expérience chiffrés, des conseils pratiques, et des entretiens avec des élus et techniciens. Le livre, agrémenté de photographies et de graphiques



didactiques, s'adresse aux candidats et candidates aux élections municipales, ainsi qu'au grand public dans une démarche de formation citoyenne. Un cahier central permet également de repartir des bases et d'appréhender les chiffres-clés. Il a été diffusé à 2500 exemplaires, son contenu a été salué et jugé très utile par les collectivités, et il a constitué le socle d'une tournée de conférences partout en France, en particulier en lien avec les groupes locaux pour sensibiliser les futurs élus et le public (Bordeaux, Caen, Paris, Angers, La-Roche-Sur-Yon, Toulon, Poligny, Bourg-en-Bresse, Arles, Marseille, Cergy-Pontoise, Rochefort, La Rochelle, Lille, Montpellier...).

Contribution à plusieurs projets de recherche en lien avec l'ADEME

En 2019, Zero Waste France a participé à deux études au sein de groupements réunissant des chercheurs et/ou des bureaux d'étude pour le compte de l'ADEME. Un de ces projets vise à mieux comprendre les dynamiques de mise en place d'une tarification incitative pour la collecte des déchets à l'échelle d'un territoire et les obstacles à surmonter, et l'autre vise à identifier les trajectoires et les facteurs de succès des collectivités pionnières en termes de réduction des déchets en France.



ENTREPRENEURS ZÉRO DÉCHET ET ENTREPRISES

Zero Waste Sport

Chaque année en France, environ 2,5 millions manifestations sportives sont organisées. Selon l'ADEME, une manifestation de 5000 personnes génère à elle seule jusqu'à 2,5 tonnes de déchets, consomme en moyenne I 000 kWh d'énergie et 500 kg de papier! C'est pourquoi Zero Waste France s'est engagée en 2019 dans le domaine de l'événementiel sportif à travers deux projets complémentaires: un partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) rendu possible grâce au soutien financier de la MAIF et une campagne de sensibilisation: Zero Waste Sport.



L'accompagnement réalisé auprès de la FFA s'est notamment concrétisé lors de 3 évènements nationaux, notamment le MAIF Ekiden de Paris, un



marathon en relais. Grâce à l'aide de l'association et à l'engagement de ses bénévoles, la Fédération a entre autres supprimé l'usage de près d'Il 000 bouteilles d'eau individuelles, évité l'impression de 8 000 programmes et I2 000 flyers, évité la commande de matériel neuf superflu ou encore permis la récupération pour recyclage d'environ 15% des dossards.

De plus, ce partenariat tri-partite a permis la publication du guide "Mon événement sportif zéro déchet" et de la grille d'auto-évaluation correspondante. Ces deux outils ont vocation à accompagner les organisateurs d'événements sportifs (professionnels ou amateurs) dans la mise en place des actions concrètes pour réduire les déchets.



Enfin, la campagne Zero Waste Sport a également permis de sensibiliser le grand public en mobilisant la toute première équipe de sportifs et sportives



zéro déchet : Les Relayeurs. Ces ambassadeurs de la démarche ont ainsi partagé leur expérience (matériel de seconde main, refus des médailles, barres de céréales maison, etc.) à travers les réseaux sociaux.

Réseau Consigne

En 2019, Zero Waste France a consacré du temps et des ressources à la structuration et au déploiement du Réseau Consigne, une association qui fédère les professionnels (producteurs, prestataires de services, collectivités locales) qui travaillent au déve-

loppement du réemploi des emballages. Le Réseau Consigne vise à partager l'expertise en matière de solutions de réemploi des emballages, à accompagner les entreprises qui souhaiteraient se lancer, et à promouvoir la pratique auprès des professionnels, des institutions et du grand public. L'année 2019 a été marquée par l'organisation de la première Assemblée générale du Réseau, la conclusion d'une convention avec l'ADEME et l'embauche d'une première salariée dédiée à l'animation du Réseau. Zero Waste France occupe une place au Conseil d'administration du Réseau et continuera à contribuer activement à son déploiement en 2020, avec notamment l'organisation de Rencontres Techniques Nationales de la Consigne.

En parallèle, Zero Waste France travaille également à la structuration et au développement d'un réseau francilien des acteurs du réemploi des emballages, dans le but de mutualiser des connaissances et des outils et de promouvoir ces alternatives à l'échelle de l'Ile-de-France.



LES GROUPES LOCAUX



















ZÉRO DÉCHET

ZÉRODÉCHET

ZÉRO DÉCHET

ZÉRO DÉCHET



ZERODECHET













































ZEROWASTE

ZEROWASTE









ZÉRO DÉCHE



TOULON











ZÉRODÉCHET

ZEROWASTE























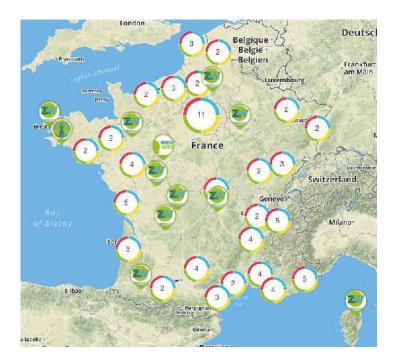


Depuis 2015, Zero Waste France accompagne la création et le développement de groupes locaux Zero Waste, dont l'objectif est de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage sur leur territoire. Ces groupes sont constitués de citoyens souhaitant agir directement sur le terrain par des actions de sensibilisation et de mobilisation auprès des différents acteurs du territoire : citoyens, élus locaux, entreprises, associations. Le réseau des groupes locaux rassemble à la fois des collectifs informels ainsi que des associations locales, qui partagent les objectifs et valeurs de Zero Waste France. Les groupes locaux sont indépendants (financièrement et stratégiquement), mais reliés à Zero Waste France via une charte d'engagements réciproques. Avec le développement rapide du réseau et afin de renforcer le cadre de coopération entre Zero Waste France et les groupes locaux, une nouvelle charte des groupes locaux a vu le jour en 2019. Cette dernière a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement et la cohérence du réseau.

Le réseau des groupes locaux Zero Waste France a rassemblé en 2019 une centaine de groupes, répartis partout en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer.

Les chiffres du réseau en 2019

- 102 groupes locaux Zero Waste France
- 43 nouveaux groupes locaux créés
- 2000 événements organisés (ateliers, projection-débat, conférences, rencontres...)
- 1600 bénévoles actifs
- I3 formations de lancement de groupes locaux Zero Waste France: Cholet, Bordeaux, Narbonne, Besançon, Clermont Ferrand, La Rochelle, Montpellier, Gers, Nantes, Vendée, Dordogne, Arcachon, Biscarosse
- 9 volontaires en service civique accueillis au sein des groupes locaux
- 184 participants à la Rencontre nationale des groupes locaux de 2019
- 3 rencontres régionales











Les missions de Zero Waste France

Soutenir, accompagner et outiller les groupes locaux

Soutien à la création des groupes locaux

En 2019, le réseau des groupes locaux Zero Waste France a connu un véritable essor. L'association a accompagné la création de 43 nouveaux groupes locaux, partout en France métropolitaine et dans les départements outre-mer. Pour répondre aux sollicitations des citoyens désireux de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage sur leur territoire, Zero Waste France a continué de développer son dispositif d'accompagnement personnalisé pour la création des nouveaux groupes locaux. Quotidiennement, l'association appuie les nouveaux groupes locaux autant sur des aspects de structuration associative et de mobilisation (intégration aux groupes d'échanges du réseau, formations, fiches pratiques etc.) que pour leur communication (adresses mails, envoie de supports de

communication matériels, mise à disposition d'outils en ligne) et leur identité visuelle (création de logos personnalisés déclinés de la charte graphique de Zero Waste France).



Formations, accompagnements et création d'outils pour les groupes locaux

En 2019, Zero Waste France a réalisé et mis à disposition des groupes locaux de nouveaux kits d'actions ainsi que des ressources pédagogiques pour les accompagner dans leurs projets respectifs. Tous ces supports sont proposés gratuitement aux groupes locaux Zero Waste.

Avec le développement exponentiel du réseau

des groupes locaux, Zero Waste France a organisé 16 webinaires en 2019, soit deux fois plus que l'année précédente! Les webinaires (formations en ligne) permettent de former et transmettre des connaissances aux groupes locaux. Parmi les thématiques abordées, nous

pouvons retenir: les politiques locales des déchets (biodéchets, tarification incitative...), décryptage des projets de loi et réglementations européennes et nationales (Directive européenne relative aux plastiques à usage unique, projet de loi anti-gaspillage et économie circulaire), formats d'animations pour sensibiliser au zéro déchet (formations "Initiation au Zéro Déchet", "Devenir ambassadeurs Zero Waste", sensibilisation auprès des enfants...), présentation des campagnes organisées par Zero Waste France (Défi "Rien de neuf", Zero Waste Sport, Marathon Commerçant Zéro Déchet), ainsi que sur des sujets liés à la structuration et mobilisation des groupes locaux (création d'emploi, ac-

cueil et intégration des bénévoles...).

Zero Waste France a produit des fiches méthodologiques et des kits d'animation sur différents su-

> jets pour mieux outiller et faire monter en compétences les membres des groupes locaux sur leur structuration, la gestion de projet et l'expertise en matière de prévention et gestion des déchets.

Zero Waste France met également

à disposition des supports de communication pour appuyer les groupes locaux lors de divers événements (animation de stand, conférences, ateliers etc.) : kakémonos, banderoles et t-shirts personnalisés aux couleurs des groupes locaux ont été proposés.



Accompagnement à la concertation et planification locale des déchets

En 2019, Zero Waste France a accompagné plusieurs groupes locaux dans leur participation à des concertations et réunions locales de planification des déchets, en proposant des formations et entretiens individuels sur le cadre réglementaire, les données et enjeux de la gestion des déchets, la préparation des réunions, le suivi et la rédaction des documents de travail. Plusieurs groupes locaux ont ainsi siégés officiellement dans les Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) et ont contribué à des groupes de travail :

- Haut de France (Zero Waste Lille)
- Occitanie (Zero Waste Toulouse)
- Bretagne (Zero Waste Auray)
- Centre Val-de-Loire (Zéro Déchet Touraine)
- La Réunion (Zéro Déchet La Réunion)

D'autres groupes ont pu contribuer lors de l'élaboration des plans, et des enquêtes publiques (Zéro Déchet Touraine pour les Pays de la Loire par exemple). Les plans régionaux sont désormais tous adoptés (d'ici début 2020), et il y a lieu pour les associations locales d'en suivre la bonne application, en particulier s'agissant des mesures favorables au

déploiement de la tarification incitative, de la collecte des biodéchets, de la prévention et du réemploi des déchets, ou encore de l'atteinte d'objectifs que certains d'entre eux fixent pour les prochaines années (réduction des OMR par exemple).

Plus globalement, on observe que de plus en plus de groupes locaux se mobilisent à l'occasion de concertations publiques organisées par les collectivités locales, notamment lors de projets de travaux sur des usines existantes, de reconstruction d'installations de traitement des déchets (groupes de Rennes et La Réunion dans le contexte de la (re) construction d'usines d'incinération par exemple). D'autres groupes, et en particulier à l'occasion des élections municipales, développent un ensemble de propositions pour encourager leurs collectivités à déployer les recommandations de la démarche zéro déchet (collecte des biodéchets, tarification incitative, réemploi, prévention, etc.). Certains groupes locaux ont même produit des scénarios sur la réduction des déchets sur leur territoire : Lyon, Toulouse, Grenoble, Auray...



2

Coordonner et animer le réseau des groupes locaux

En 2019, Zero Waste France a poursuivi et renforcé la coordination et l'animation du réseau des groupes locaux dans le but de faciliter les échanges, le partage d'expérience et la mutualisation via des outils de communication en ligne ainsi que l'organisation de la Rencontre nationale des groupes locaux. La première rencontre régionale des groupes locaux a

Communication en ligne

également vu le jour en 2019.

Un groupe facebook réunissant 750 personnes membres des groupes locaux, permet de transmettre et partager les actualités relatives à la thématique (zéro)

relatives à la thématique (zéro) déchet et aux projets du réseau. Le réseau s'appuie également sur un forum discussion du logiciel libre Loomio afin de mutualiser les actions et d'échanger sur différents retours d'expériences. Le forum réunit près de 700 personnes membres des groupes locaux, et il existe à ce jour plus de 200 discussions en cours sur des thématiques diverses

liées à des sujets de fonds, de mobilisation ou de structuration des groupes locaux. Une newsletter destinée au réseau des groupes locaux est envoyée tous les mois par Zero Waste France. Elle compte plus de 500 abonnés.

Rencontre des groupes locaux

Avec un record de participation (plus de I80 personnes), la Rencontre nationale des groupes locaux organisée les I6 et I7 mars 2019 à Paris a été un véritable succès! L'Assemblée générale de Zero Waste France a ouvert le week-end avec une présentation du rapport d'activité et

du bilan financier de l'année 2018. Parmi les temps forts, nous retiendrons : l'Assemblée générale de l'association, les formations thématiques (structurer un groupe local, les politiques locales d'une démarche zéro déchet, construire un plan de communication, relations presse et médias, sensibiliser au zéro déchet, prise de parole en public, plaidoyer local...), l'état des lieux de l'actualité politique relative

aux déchets et les travaux de groupe pour avancer collectivement sur les actions et campagnes du réseau.



Programme Volontaires en service civique

En 2019, 9 volontaires en service civique ont réalisé une mission dans les groupes locaux de Lyon, Paris, Rouen, La Réunion, Toulouse, Strasbourg, Arles, Montpellier, Strasbourg, Aix-en-Provence, Rouen, et La Réunion. Dans le but de renforcer les liens et de partager des connaissances entre Zero Waste France et les groupes locaux, de former les volontaires recrutés et de créer une dynamique de

réseau, Zero Waste France a organisé 4 journées d'équipes (rencontres destinées aux volontaires en service civique des groupes locaux et l'équipe de l'association à Paris).

Actions et campagnes coordonnées par Zero Waste France

Projections-débats autour du film Straws

En partenariat avec l'association Bas les Pailles, Zero Waste France a coordonné l'organisation de 19 projections-débats du film Straws, portant sur la pollution plastique dans les océans. Les projections ont été suivies d'animations et/ou de débats pour discuter des solutions et des alternatives aux pailles en plastique jetable. Un kit de projection créé par Zero Waste France a été proposé aux groupes locaux afin de faciliter l'organisation des projections-débats.

Marathon national Mon Commerçant Zéro Déchet

A l'instar des marathons Commerçants Zéro Déchet organisés par Zéro Déchet Lyon depuis 2017, Zero Waste France a organisé avec les groupes locaux un marathon national en mai 2019. Organisé sur une semaine, ce temps fort avait pour objectif de mobiliser le plus de groupes locaux et citoyens possible afin d'engager les commerçants de leur territoire à accepter les contenants réutilisables de leurs clients. A cette occasion, Zero Waste France a créé une carte en ligne pour recenser les commerçants ayant accepté l'autocollant "J'accepte les contenants réutilisables". Au total, plus de 20 groupes locaux ont participé à ce marathon et ce sont plus de 600 commerçants qui ont été recensés sur la carte.

Zero Waste Sport

En mai 2019, Zero Waste France a lancé sa campagne "Zero Waste Sport" pour promouvoir la démarche zéro déchet dans le secteur de l'événementiel sportif. Plusieurs groupes locaux (Paris, Toulouse, Besançon, Cornouaille, Limoges...) ont participé à des événements sportifs en tant que relayeurs de la campagne pour sensibiliser les participants et les organisateurs aux bonnes pratiques sportives zéro déchet.

Tournée du Défi "Rien de neuf"

En 2019, Zero Waste France a organisé la tournée du Défi "Rien de neuf", pour informer les citoyens sur les impacts du neuf et valoriser les alternatives au neuf. Plusieurs conférences ont été organisées et animées par Zero Waste France avec les groupes locaux de Marseille, Arles, Toulouse, Nantes, Lille...

Zero Waste Toulouse

Tournée pour les élections municipales 2020

Dans la perspective des élections municipales de mars 2020,

Zero Waste France a organisé une tournée de conférences en lien avec les groupes locaux à partir de septembre 2019. Cette tournée compte

environ 25 dates ayant permis, un peu partout en France, de donner des idées d'actions aux citoyens et de sensibiliser les candidats, candidates et élus et élues locales (Toulouse, Strasbourg, Lyon, Beauvais, Troyes, Limoges, Montpellier, Lille, La Rochelle, Rochefort, Cergy Pon-

toise, Marseille, Arles, Toulon, Angers, Caen, Bor-

deaux...). Certaines conférences ont accueilli plus d'une centaine de participants.



Zero Déchet Toulon



Stop au jetable dans les fast-foods

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets et à l'approche du vote de la loi anti-gaspillage à l'Assemblée nationale, Zero Waste France a coordonné une action de mobilisation avec le réseau des groupes locaux pour faire pression sur les députés et députées afin d'interdire la vaisselle jetable pour les repas pris sur la place dans les fast-foods. Plusieurs groupes locaux ont donc organisé des

actions, en se rendant dans les fast-foods pour demander à être servis dans leur contenant réutilis-

able. Ce fut le cas à Rennes par exemple.



Zero Waste Pays de Rennes

Panorama des actions et projets des groupes locaux



Zéro Déchet La Rochelle a organisé la journée "Fête du Zéro Déchet" dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) : une journée d'animations et d'ateliers autour de la réduction des déchets et du gaspillage. Cette journée a rassemblé près de 300 personnes. A cette occasion, le groupe a publié, avec quatre autres associations, un livre anti-gaspi.



Zero Waste Lille a organisé son événement annuel "Sucrons nos déchets". Plus de 900 visiteurs ont pu découvrir l'exposition "Ma maison zéro déchet", participer aux ateliers gratuits et tables-rondes et assister aux témoignages animés par l'association et ses partenaires.



Zero Déchet Lyon a réalisé plus de 60 ateliers de fabrication maison durant l'année 2019.



Zéro Déchet Alfortville a lancé un défi "familles zéro déchet". Cette seconde édition a rassemblé 39 foyers participants!

Zéro Déchet Bassin d'Arcachon a organisé un marché Zéro Déchet : "Le P'tit Mercat".



Le groupe local de Roquefort la Bédoule a animé une discussion autour du zéro déchet dans un collège.

Zéro Déchet Dordogne a animé une formation "Zéro déchet au bureau" auprès des salariés d'Enedis.



Zero Waste Fontainebleau-Avon a animé un atelier pour apprendre à fabriquer des tawashis.

Eure Zéro Déchet a fait une Disco Soupe à partir de légumes moches.



Zéro Déchet Les Grands Lacs a animé un atelier pour apprendre à faire des furoshikis.

RESSOURCES ET DIFFUSION

Evénements et interventions

L'équipe de Zero Waste France a réalisé de nombreuses interventions : conférences, formations, animation d'ateliers... dans toute la France (Grenoble, Lyon, Bordeaux, Caen, Paris, Angers, Toulon, Montpellier...). L'association a par exemple pu former les salariés d'entreprises à la mise en oeuvre de la démarche zéro déchet, zéro gaspillage sur leur lieu de travail, en s'appuyant sur les actions présentées dans le guide "Zéro déchet au bureau". Elle a par ailleurs présenté le Défi "Rien de neuf" à des étudiants et lycéens. Une conférence sur les enjeux liés au lobbying dans le secteur des déchets a également été créée par Zero Waste France et présentée à plusieurs reprises à un public citoyen. Les salariés de l'association ont aussi participé à des auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale.

Publications

Guide "Les héros du zéro déchet"

Zero Waste France et Zero Waste Paris, en partenariat avec la Famille Zéro Déchet, ont publié un guide pédagogique à destination des enfants. En 24 pages illustrées, le guide présente les impacts des déchets sur l'environnement et la santé, et propose six actions ludiques et simples pour que les enfants puissent agir pour la réduction des déchets. C'est également un support utile pour des animations en milieu scolaire.



Guide "Mon événement sportif zéro déchet"

Dans le cadre de sa série de guides pratiques en 12 actions, Zero Waste France a publié un livret pour accompagner les organisateurs d'événements

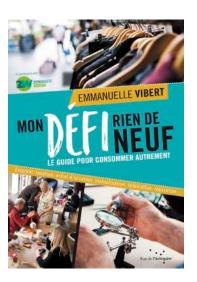
sportifs, professionnels comme amateurs, vers la réduction des déchets.

Ce guide est complété par une grille d'auto-évaluation pour que les organisateurs puissent évaluer leur progression dans la démarche, édition après édition.



Livre Mon Défi "Rien de neuf"

Les éditions Rue de l'échiquier ont publié en partenariat avec Zero Waste France un guide pour consommer autrement, rédigé par Emmanuelle Vibert. Le livre rappelle les impacts environnementaux et sociaux des objets neufs et pour chaque type d'objets (vêtements, électroménager, meubles...) livre des conseils pour consommer autrement.



Livre Territoires Zero Waste

Publié aux éditions Rue de l'échiquier, ce guide propose neuf chantiers pour révolutionner la gestion locale des déchets. Zero Waste France (Flore Berlingen, Laura Châtel et Thibault Turchet) propose ainsi des actions pour les candidats et candidates aux élections municipales de mars 2020, avec des exemples d'initiatives qui ont déjà été mises en place. L'ouvrage contient également un cahier central qui explique le fonctionnement de la gestion des déchets de façon pédagogique.



Zéro plastique, on s'y met!

Publié aux éditions Hachette, cet ouvrage propose de relever un défi simple mais ambitieux : se passer de plastique au quotidien ! L'autrice Pauline Imbault, coordinatrice de la Maison du Zéro Déchet, liste ainsi 100 objets en plastique, en rappelant leur impact environnemental, et présente les alternatives pour les remplacer et s'en passer.

Zéro déchet, on s'y met!

En complément du livre <u>Zéro plastique</u>, on s'y met, les éditions Hachette proposent un guide pour faire

ses premiers pas dans le mode de vie zéro déchet. Pauline Imbault livre ainsi ses conseils à travers une liste de 100 objets qui permettent de réduire ses déchets au quotidien.





Communiqués de presse

- 24 janvier Avancée inédite dans la lutte contre le jetable : la ville de Berkeley aux Etats-Unis adopte une réglementation historique!
- ler février Les ONG appellent les parlementaires à ne pas reculer face à la pollution plastique
- 2I février Pacte national sur les emballages plastiques : les associations rappellent l'urgence de mesures politiques contraignantes
- 6 mars Plainte STOP PUB contre Intermarché et Pizza Hut : classement sans suite avec rappel à la loi
- 7 mars Zéro déchet : le service clients dans leurs contenants réutilisables progresse!
- 25 mars Deux recours en justice déposés contre l'incinérateur d'Ivry-Paris I3
- 30 avril Lancement du réseau Alsace Consigne pour promouvoir la réutilisation des bouteilles en verre!
- 7 mai Lancement de Zero Waste Sport
- 15 mai Lancement de la tournée du Défi "Rien de neuf"
- 16 mai Marathon national Commerçants zéro déchet
- 28 mai Marathon Commerçants zéro déchet : plus de 600 commerçants engagés en une semaine!
- 5 juin Gestion des déchets : enquête sur les collectivités locales les plus performantes
- 18 juin Consigne : n'oublions pas le verre!

- ler juillet L'industrie plastique grande gagnante du tour de France
- 2l août Pour une rentrée sans objets neufs
- 29 août Municipales 2020 : Zero Waste France publie un manuel pratique pour les candidats
- 12 septembre La première formation au zéro déchet en ligne
- 19 septembre Projet de loi anti-gaspillage : les grandes propositions défendues par Zero Waste France
- 30 septembre Loi anti-gaspillage au Sénat : des reculs sur le plastique, des avancées concrètes pour la seconde main
- 25 octobre Vers une consigne au service de la réduction des emballages
- 22 novembre Bientôt de la vaisselle réutilisable dans les fast-foods?
- 22 novembre Loi anti-gaspillage : le gouvernement va-t-il enterrer la consigne ?
- 28 novembre Black Friday : "il y a toujours quelqu'un paye"
- 20 décembre Adoption de la loi anti-gaspillage : notre analyse

PASSAGES MÉDIATIQUES

Challenges



franceinfo:

























































































contact@zerowastefrance.org



ZeroWasteFR



zerowastefrance.org



Zero Waste France



ZeroWasteFrance



zerowastefr